Chapitre 7 – Indicateurs pour l'évaluation de l'application du plan

Sommaire

ntroduction	416
1. Qu'est-ce qu'un indicateur ?	416
2. Liste des indicateurs à prévoir	416
2.1. Liste d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement	416
2.2. Liste des indicateurs à élaborer afin d'évaluer la satisfaction des besoins en logements	420
2.3. Tableau d'évaluation de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à de la réalisation des équipements correspondants	

Introduction

Cette sixième partie du rapport de présentation précise les indicateurs retenus pour l'évaluation des résultats de l'application du plan. Il convient de rappeler l'article R151-4 du code de l'urbanisme : « le rapport de présentation : [...] précise les indicateurs qui devront être élaborés pour l'évaluation des résultats de l'application du plan prévu à l'article L 153-27 »

L'article L 153-27 du code de l'urbanisme précise : « Neuf ans au plus après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme, ou la dernière délibération portant révision complète de ce plan, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ou le conseil municipal procède à une analyse des résultats de l'application du plan, au regard des objectifs visés à l'article L. 101-2 et, le cas échéant, aux articles L. 1214-1 et L. 1214-2 du code des transports. L'analyse des résultats donne lieu à une délibération de ce même organe délibérant ou du conseil municipal sur l'opportunité de réviser ce plan. »

1. Qu'est-ce qu'un indicateur?

Un indicateur permet de mesurer ou d'évaluer de façon objective un phénomène étudié. L'évaluation est essentielle car garante de la capacité à réagir et à apporter les réponses les plus pertinentes face à un contexte mouvant, en respectant les ambitions initiales poursuivies.

L'indicateur est un outil décisionnel : il permet de déterminer si un changement est en cours et de mesurer l'efficacité d'un dispositif mis en place, comme ici avec le PLU.

L'indicateur doit être facile à utiliser. Il ne doit pas permettre différentes interprétations. Il n'a pas de valeur en soi, il constitue uniquement un outil qui répond à un besoin. Il peut être quantitatif (chiffré) ou qualitatif (apprécié).

2. Liste des indicateurs à prévoir

2.1. Liste d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement

Le tableau ci-dessous définit une première série d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement. Ils permettent de mettre en évidence des évolutions mélioratives ou péjoratives de la qualité de l'environnement de la commune, sous l'effet notamment de l'application du PLU.

Les indicateurs seront mis à jour selon une périodicité d'un à six ans.

Ils permettront de créer un véritable tableau de bord, affiné en fonction des données effectivement accessibles aux services de la commune. Un responsable de ce suivi devra donc être nommé pour suivre les impacts environnementaux de la mise en œuvre du PLU.

Thématiques	Variable	Indicateurs	Sources
Trame verte et bleue	Nombre	Surface de pleine terre, nombre d'arbres et d'arbustes plantés	Permis de construire
	Nombre	Nombre d'opération intégrant des critères en faveur de la biodiversité et notamment de recréation d'espaces naturels	Permis de construire
	Surfaces	Evolution des EPP, mares, zones humides, alignements, berges Suivi de la surface d'espaces verts gérés en gestion différenciée	Procédures d'urbanisme

Thématiques		Variable	Indicateurs	Sources
		Densité des opérations	Surface de pleine terre	Permis de construire
	Sols	Pollution des sols	Nombre d'activités polluantes	Activités nouvelles créées susceptibles de polluer les sols
		Evolution de l'indice Citeair	Nombres de jour dans les tranches élevées et très élevées	AIRPARIF
Ressources naturelles et énergies	Air	Pollution de l'air	Indices atmosphériques	Evaluation de la qualité de l'air au regard des rejets atmosphériques induits par le trafic, les logements, les activités,
			Trafics moyens journaliers	Nombre de véhicules par jour évalué sur les axes majeurs
	Eaux de surface	Pollution des eaux	Qualité des eaux superficielles Opération à l'origine de pollution	Evaluation de la qualité des eaux au regard des objectifs du SDAGE (masses d'eau) Retour Police de l'eau

		Assainissement	Conformité des réseaux de collecte Conformité des procédés de dépollution des eaux	Etat du réseau Volume d'eau rejeté dans le réseau Nb de points noirs vérifier la présence d'un débourbeur / déshuileur lorsqu'il y a une obligation de mise en place	+ Suivi des certificats de conformité Suivi des certificats de conformité (DAACT) en collaboration avec la CCPM
			Pollution des eaux	Qualité des eaux usées	Evaluation de la qualité des eaux usées en sortie de stations d'épuration
			Consommatio n Eau potable	Volume d'eau consommé Etat du réseau et capacité (situation normale et anormale)	Statistiques du DSP Agence de l'Eau Seine Normandie
		Eau Potable	Qualité de l'Eau potable	Qualité de l'eau Types de polluants Nombres de jour de dépassement des normes	Bilan annuel du DSP Contrôle de la qualité des eaux Agence de l'Eau Seine Normandie
		Présence de sources de production d'énergies renouvelab		m² de panneaux photovoltaïques et/ou thermiques, chaudières biomasse, pompes à chaleur, géothermie	Permis de construire
		Climat / Energies renouvelables	Augmentation des consommatio ns	Consommations en énergie (électricité, gaz)	
			Augmentation de l'utilisation d'énergie renouvelable	Nombre d'installations	

	Diminution		
	des	Construction présentant des labels de	
	consommatio	basse consommation	
	ns		

Thématiques		Variable	Indicateurs	Sources
Transports, pollution, nuisances et risques	Renforcer la prévention des risques et éviter l'exposition de nouvelles populations	Nombre	Inondation, Aléa Retrait / Gonflement des argiles, Ruissellements, Remontée de nappe, Risques technologiques et TMD	Nombre d'incidents remontant au service urbanisme (hors arrêté de catastrophe naturelle) et vérification de la localisation du lieu de l'incident par rapport aux zones de contraintes (un tableau de suivi des risques survenus sera à mettre en place). Ce tableau permettra à terme de mettre en place des actions correctives notamment dans le PLU. Les demandes d'urbanismes seront analysées par rapport à la problématique risque afin d'informer le porteur de projet des contraintes et des mesures à mettre en place.
		Surface	Evolution des surfaces soustraites à la zone inondable	Cadastre, permis de construire
		Nombre	Liste et cartographie des ICPE	Permis de construire, Cadastre
	Développer les modes alternatifs à la	Nombre	Nombre d'utilisateurs des transports en commun (bus, trains) Qualité du réseau de transports en commun / Fréquence d'utilisation	Statistiques transporteurs PLD
	voiture	MI	Linéaire de circulations douces améliorées ou créées	Services municipaux

		Niveau d'isolation dans les secteurs soumis au bruit	
	Décibels	Suivi des plaintes	Permis de construire
Limiter les gênes sonores			Suivi des plaintes
		Suivi de la circulation sur les axes du territoire y compris ferroviaire	
	Nombre	Nombre d'opérations non conforme à l'instruction	Permis de construire
Réduire la production des déchets et améliorer leur élimination	Nombre	Volume de déchets produits, nombre de points d'apport sélectif, % de refus	Statistiques du service d'enlèvement

2.2. Liste des indicateurs à élaborer afin d'évaluer la satisfaction des besoins en logements

- W. W	
Type d'indicateur	Informations disponibles
Fuglistica de la descité homorise et des consess	Denneis de construire coccudée recur exéction d'un recursor
Evolution de la densité humaine et des espaces	Permis de construire accordés pour création d'un nouveau
d'habitat tels que définis dans le SDRIF	logement, nombre total de logements projetés / créés
	Permis de construire accordés pour création d'une nouvelle
	activité, Nombre d'emplois projetés / créés
Evolution du nombre de logements.	Permis de construire accordés pour création d'un nouveau
	logement, Chiffres SITADEL dates réelles ou suivi PC en interne.
	Permis de construire accordés pour création d'un nouveau
	logement classé sans suite (absence de déclaration
	d'achèvement des travaux / de certificat de conformité).
Evolution de la demande en logement social	Liste des demandes sur le territoire communal,
dans la commune.	
	Nombre d'années de demande,
	Evolution des typologies demandées par rapport aux typologies
	disponibles (données disponibles en Mairie).
Evolution des typologies d'habitat (nombre de	Chiffres INSEE,
pièces) en fonction des besoins identifiés dans	
le diagnostic du rapport de présentation.	
	Permis de construire.

Evolution des logements spécifiques (habitat pour personnes âgées, jeunes travailleurs, étudiants,) en fonction des besoins identifiés dans le diagnostic du rapport de présentation.	Création de nouvelles structures d'accueil, d'associations,
Calcul du point mort, c'est-à-dire du nombre	Chiffres INSEE
de logements qu'il est nécessaire de construire pour répondre au desserrement des ménages (baisse de la taille des ménages). Si le nombre de logements construit est inférieur au point mort, la ville perd des habitants. (La méthodologie de calcul est détaillée en partie 3 du présent Rapport de Présentation)	Permis de construire permettant de nouvelles constructions,
Evolution des prix du marché du logement au	Revenus moyens des ménages: chiffres de la Direction
regard des revenus moyens des habitants de la	Générale des Impôts (accessible sur internet).
commune.	Prix du marché : suivi des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), informations auprès des agences immobilières.

2.3. Tableau d'évaluation de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants

ОАР	Zone du PLU	Date de réalisation	Nombre total de logements minimum envisagé	Nombre total de logements effectivement réalisés	Dont logement en accession	Dont logements locatifs sociaux	Équipements réalisés	Commentaires
La Couture	UM3	Court terme	70 logements dont 55 LLS					
Centre-Village	UA	Moyen terme	20 logements dont 14 LLS					
Rue des Prés / Rue du petit Bièvres	UAb / UM3	Moyen terme	30 logements dont 22 LLS					